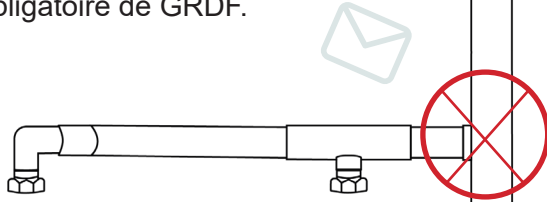


## ÉVOLUTION ATG B600 POUR LES ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS DE COLONNES MONTANTES

Depuis février 2021, la réglementation ATG B600 qui régit la fabrication des éléments de colonnes montantes a évolué.

Fini le soudobrasage ! Désormais, seul le brasage capillaire est autorisé. **Gurtner** en a profité pour créer son propre atelier dédié à leur fabrication et a obtenu l'autorisation d'emploi obligatoire de GRDF.

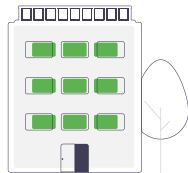


**Fini le soudobrasage !**

**Désormais, seul le brasage capillaire est autorisé.**

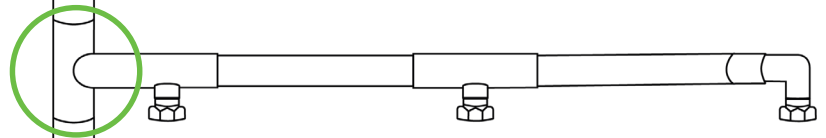


**Création de notre propre atelier**



Nos éléments de colonnes montantes étant réalisés en interne, nous possédons un contrôle absolu sur leur fabrication et portons une attention toute particulière sur leurs impacts environnementaux.

Pour y parvenir, un **brasage vert** à flamme hydrogène est utilisé. Le décapage des éléments se fait de manière moins agressive avec de la lessive et non plus de l'acide.



**Vous avez une question technique...  
Besoin d'un renseignement, d'un devis ?**

**LIGNE TECHNIQUE DIRECTE**

**0 820 209 115**

Service 0,09 € / min  
+ prix appel

ou [techniciengaz@gurtner.fr](mailto:techniciengaz@gurtner.fr)

## ÉVOLUTION ATG B600 POUR LES ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS DE COLONNES MONTANTES

### Depuis 2005

Le soudobrasage et le brasage capillaire étaient autorisés.

2005

2021

### À partir de 2021

Seul le brasage capillaire est autorisé. Les 2 *planches en annexe* sont utilisables.

### À partir d'octobre 2022

Seule la planche en *annexe 2* est utilisable.

2022

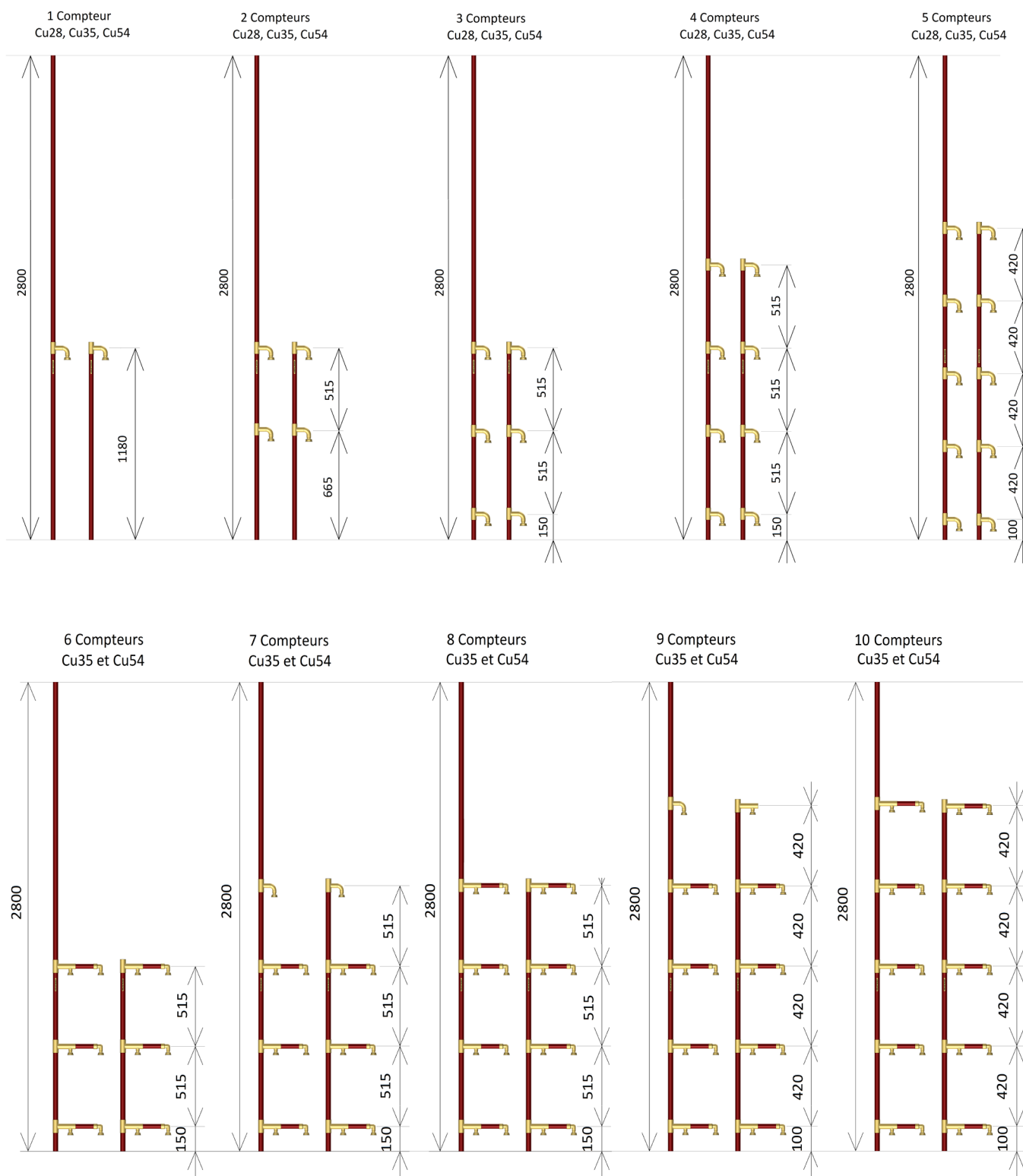
Les éléments de 11 à 15 piquages sont désormais réalisables sans demander de dérogation à Grdf.

Largeur gaine technique pour 1 nourrice à 2 piquages : minimum 700 mm.

Largeur gaine technique pour 1 nourrice à 3 piquages : minimum 910 mm.

# ÉVOLUTION ATG B600 POUR LES ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS DE COLONNES MONTANTES

## ANNEXE 1



# ÉVOLUTION ATG B600 POUR LES ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS DE COLONNES MONTANTES

## ANNEXE 2

